

tenue par Monsieur le Président DEVILLERS, Juge des Référés
En présence de Madame LY, Greffière

09 heures 00

01) DOSSIER N° 2600341 RAPPORTEUR: Monsieur le Président Pascal DEVILLERS

Titre de l'affaire REFERE SUSPENSION - Demande 1°) d'ordonner la suspension du titre de recette n° 669, émis le 23/03/2026 mettant à la charge de la société Natireva la somme de 600 000 000 CFP ; 2°) de suspendre toute mesure de recouvrement forcé fondée sur ce titre jusqu'à ce qu'il soit statué sur la requête au fond tendant à son annulation.

Nom des parties

Demandeur SOCIETE NATIREVA
Défendeur POLYNÉSIE FRANÇAISE

Représentants des parties

STEPHENSON HARWOOD (Cour)
Le président

L'audience aura lieu à l'adresse suivante : Avenue Pouvana'a a Oopa

Arrêté le 04/05/2026
Le président du tribunal